

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°236 du Jeudi 1^{er} Février 2024

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Musique

Le guitariste Papa Noël, ancien des Bantous de la capitale, appelle à l'aide

 (P.11)

Etats généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche

Hellot Matson Mampouya a accompli sa mission, au gouvernement d'agir sur la réforme de l'école



Hellot Matson Mampouya remettant les actes des états généraux au Premier ministre

 (P.3)

Assistance humanitaire

Le système des Nations unies au chevet des victimes des inondations



En sa qualité de partenaire du gouvernement, le système des Nations unies a mis la main dans la poche, en apportant une aide financière de 3,6 millions de dollars américains (soit 2 milliards 600 millions de francs Cfa) d'aide humanitaire pour assister les populations victimes dans quatre départements.

 (P.7)

Ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale

Firmin Ayessa a déroulé sa feuille de route pour 2024, une année d'un grand enjeu

 (P.4)

Plateforme dette et développement

Un rapport met en exergue l'impact du Projet Lisungi

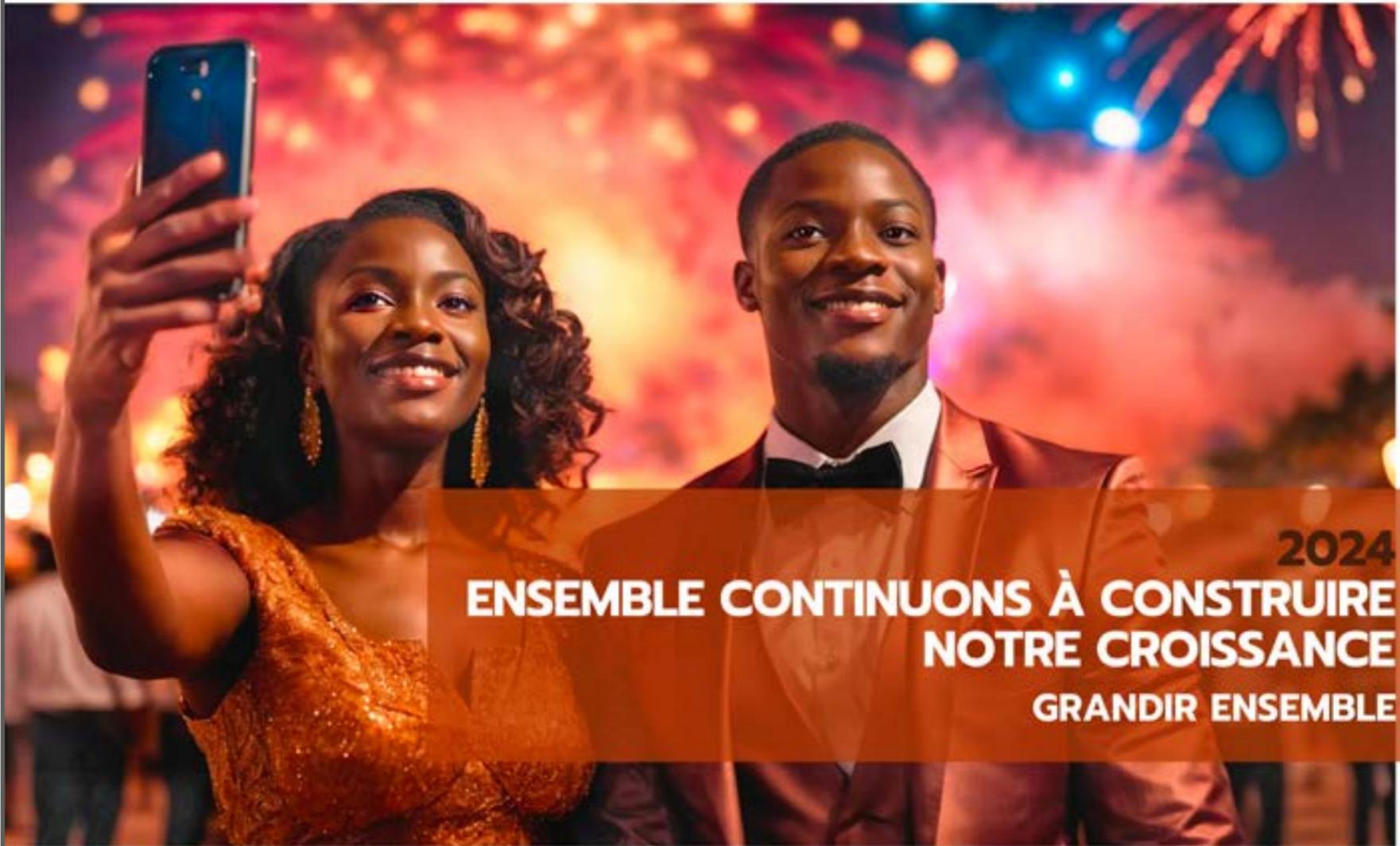
 (P.5)

CANAL+
CAN

TOUT POUR LA CAN!

LE DECODEUR HD
1 000 FCFA TTC*
A PARTIR D'EVASION
INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS**
15 JOURS OFFERTS
A TOUT CANAL+



2024
**ENSEMBLE CONTINUONS À CONSTRUIRE
NOTRE CROISSANCE**
GRANDIR ENSEMBLE

BCICONGO.COM

MEMBRE DU GROUPE BCP

Le Joli congolais

05.628.4245 / 05.543.12.06 /
06.928.4245
@ contact@hotelsaphirbrazza.com
reservation@hotelsaphirbrazza.com

Hotel Saphir

Globalije
EAU DE BOISSON

**NEW
LOOK**

Globalije
EAU DE BOISSON

CERTIFIER
ISO
22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

Etats généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche

Hellot Matson Mampouya a accompli sa mission, au gouvernement d'agir sur la réforme de l'école

Les assises nationales des états généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche se sont tenues du 25 au 29 janvier 2024, au Palais des congrès de Brazzaville, sous le thème: «Engageons-nous fermement pour la transformation de l'éducation nationale, la formation et la recherche, en vue du progrès d'un avenir meilleur de la jeunesse et du développement durable du Congo». Un communiqué final a sanctionné ces assises, en plus de l'adoption de quelques documents, notamment un projet de loi sur l'école, un projet de budget et des décisions comme l'enseignement des langues nationales dès l'école primaire, la suppression du Cepe (Certificat d'études primaires élémentaires) et l'institution d'un mois dédié à l'éducation, pendant lequel chacun de nous doit repartir à son école pour accomplir une tâche. Les actes des assises ont été remis par le Haut-commissaire Hellot Matson Mampouya au Premier ministre Collinet Makosso, qui les transmettra au Président de la République, pour un traitement en conseil des ministres, afin que le gouvernement mette en œuvre les réformes décidées.

La cérémonie d'ouverture, sous le patronage du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a revêtu un caractère solennel, avec la présence de quelques membres du gouvernement, de hauts-commissaires dont le haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche, des représentants des partenaires qui accompagnent ce projet, des membres du corps diplomatique, des présidents des commissions éducation du sénat et de l'assemblée nationale, des représentants des agences du système des Nations unies, des préfets des douze départements du pays, des anciens ministres en charge de l'éducation, de l'administrateur-maire du quatrième arrondissement, Mougali, des promoteurs des établissements scolaires publics et privés, des responsables des confessions religieuses, des organisations de la société civile dont l'Apeec (Association des parents d'élèves et étudiants du Congo), des responsables des syndicats des élèves et étudiants, des enseignants, des élèves et des étudiants, sans oublier la délégation de la diaspora congolaise en Europe.

Plusieurs discours ont marqué la cérémonie d'ouverture. Au nom du maire de Brazzaville, l'administrateur-maire de Mougali, Bernard Batantou, a adressé la bienvenue aux participants. Représentant adjoint de l'Unicef au Congo, Georges Gonzalès, a confié que son institution entend contribuer à la réforme du domaine de l'éducation au Congo. La représentante de l'Unesco, Mme Fatoumata Marega, a exprimé «sa confiance dans le succès des assises nationales sur l'éducation». Elle est convaincue que ces rencontres déboucheront sur «des politiques innovantes et des actions concrètes à la hauteur des attentes». «L'Unesco continuera à apporter son soutien au Congo et renforcera son engagement pour accompagner la mise en œuvre des résolutions qui émergeront de ces importantes discussions sur l'éducation, la formation et la recherche», a-t-elle rassuré. Hellot Matson Mampouya a fait l'historique des états gé-

néral, depuis le lancement des consultations départementales, et le diagnostic de l'école congolaise, avec des élèves ayant perdu espoir au regard de leur environnement scolaire devenu incertain, des salles de classe pléthoriques, avec absence ou insuffisance de manuels et autres supports pédagogiques, les violences et règlements de comptes devenus monnaie courante, des enseignants au statut précaire et peu fiers de leur profession ne donnant aucune envie à leurs élèves d'être à leur place, etc.

«L'amélioration du système éducatif congolaise n'est pas une option, mais un devoir et une obligation», a-t-il affirmé. Le haut-commissaire a insisté sur la nécessité «des réformes approfondies, avec le soutien des partenaires techniques et financiers comme l'Unesco et l'Unicef». «Le colloque sur l'éducation congolaise vise à donner vie à une



La tribune des assises nationales des états généraux.



Une vue des participants.



Photo de famille autour du Premier ministre, après l'ouverture des assises.

«nouvelle architecture du système éducatif national. Cette refonte devrait répondre de manière plus adéquate aux défis actuels et contribuer à la réalisation de l'Objectif 4 du développement durable des Nations unies», a-t-il poursuivi. Dans son discours d'ouverture, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a appelé les participants «à réfléchir profondément sur les thématiques retenues, en vue des résultats probants en faveur du système éducatif congolais». «Vous donnerez vos avis, formulerez des recommandations et des propositions innovantes, pertinentes, opérationnelles tout à la fois financières, humaines, organisationnelles et infrastructurelles, pour l'édification d'un système éducatif crédible, équitable et efficace», a-t-il déclaré. Anatole Collinet Makosso croit à «la construction d'une école congolaise ca-

doivent repartir dans leurs écoles, pour accomplir une tâche. Dans son discours de clôture, Anatole Collinet Makosso a remercié les participants pour le travail abattu et le respect du chronogramme. «Cinq jours durant, vous avez, dans la symbiose et la synergie, passé au peigne fin notre système éducatif de formation et de recherche. Vous en avez défini la nouvelle vision et les principales orientations politiques et stratégiques. Vous avez établi les grandes actions prioritaires à entreprendre et estimez le coût de sa mise en œuvre et de son financement. Vous avez su gérer les instances de mécanisme de coordination, de suivi et évaluation», a-t-il affirmé.

plénière pour la mise en commun des sujets traités. Un communiqué final a sanctionné les travaux. Parmi les documents adoptés, il y a un projet de loi sur l'école, la révision à la hausse du budget consacré à l'éducation, des projets de décision pour instituer l'enseignement des langues nationales, dès l'école primaire, la suppression du Cepe, l'obligation du cycle préscolaire et la consécration d'un mois à l'éducation, pendant lequel les cadres

doivent repartir dans leurs écoles, pour accomplir une tâche. Dans son discours de clôture, Anatole Collinet Makosso a remercié les participants pour le travail abattu et le respect du chronogramme. «Cinq jours durant, vous avez, dans la symbiose et la synergie, passé au peigne fin notre système éducatif de formation et de recherche. Vous en avez défini la nouvelle vision et les principales orientations politiques et stratégiques. Vous avez établi les grandes actions prioritaires à entreprendre et estimez le coût de sa mise en œuvre et de son financement. Vous avez su gérer les instances de mécanisme de coordination, de suivi et évaluation», a-t-il affirmé.

doivent repartir dans leurs écoles, pour accomplir une tâche. Dans son discours de clôture, Anatole Collinet Makosso a remercié les participants pour le travail abattu et le respect du chronogramme. «Cinq jours durant, vous avez, dans la symbiose et la synergie, passé au peigne fin notre système éducatif de formation et de recherche. Vous en avez défini la nouvelle vision et les principales orientations politiques et stratégiques. Vous avez établi les grandes actions prioritaires à entreprendre et estimez le coût de sa mise en œuvre et de son financement. Vous avez su gérer les instances de mécanisme de coordination, de suivi et évaluation», a-t-il affirmé.

doivent repartir dans leurs écoles, pour accomplir une tâche. Dans son discours de clôture, Anatole Collinet Makosso a remercié les participants pour le travail abattu et le respect du chronogramme. «Cinq jours durant, vous avez, dans la symbiose et la synergie, passé au peigne fin notre système éducatif de formation et de recherche. Vous en avez défini la nouvelle vision et les principales orientations politiques et stratégiques. Vous avez établi les grandes actions prioritaires à entreprendre et estimez le coût de sa mise en œuvre et de son financement. Vous avez su gérer les instances de mécanisme de coordination, de suivi et évaluation», a-t-il affirmé.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Editorial

Tout faire, pour la relance économique

Nous avons déjà relevé le fait que la promesse gouvernementale de création de dix mille emplois dans le secteur public et de quatre-vingt-dix mille emplois dans le secteur privé au cours de cette année proclamée comme année de la jeunesse court le risque de revêtir un caractère démagogique, en raison d'un existant qui n'offre pas les conditions nécessaires à une telle évolution à court terme.

Nous avons déjà rappelé ce que tout le monde sait que la création d'emplois n'est que la résultante d'un dynamisme économique. Car, un emploi renvoie à la production d'un bien ou d'un service et donc aux conditions de production impliquant les conditions de travail et la rémunération du producteur. Nous sommes là en plein dans l'économie et mieux que nous, les économistes peuvent bien nous expliquer ces théorèmes de leur science.

Or, même si les crises sont maintenant derrière nous, notre économie est toujours dans la morosité. Sa nature n'a pas tellement changé, car elle s'appuie sur un seul vecteur, la rente pétrolière dont la gestion, du reste, a besoin de plus de transparence, pour lever le lourd voile de préjugés qui pèse sur elle. Les autres secteurs -l'industrie, le tourisme, l'agriculture, l'artisanat, le transport, la production énergétique, l'économie numérique, l'enseignement, la santé, etc- souffrent du manque d'efficacité ou de réalisme des politiques de développement. Ce qui rend la diversification économique tant souhaitée comme un objectif difficile à réaliser.

Dans son mémorandum économique intitulé, «La voie de la prospérité pour la République du Congo: mettre en place les fondations de la diversification économique», publié en mars 2023, la Banque mondiale dresse un constat cinglant des faiblesses de notre économie: Le secteur pétrolier représente environ 42% du P.i.b (Produit intérieur brut), 80% des exportations et 60% des recettes intérieures. Mais, il n'emploie que 20% de la main-d'œuvre nationale. Le deuxième secteur d'activités économiques dans le pays est constitué par la production des services, mais qui ne contribue qu'à 33% du P.i.b. Par contre, l'agriculture, la sylviculture et la pêche végètent à 6%. De même, le secteur manufacturier, essentiellement constitué par les petites entreprises, ne s'élève en moyenne qu'à 6,5% du P.i.b.

Le plus gros employeur du Congo, c'est le secteur informel qui absorbe 75% des actifs, et pour la plupart, ce sont des jeunes qui travaillent pour leur propre compte ou occupent des emplois à faible productivité et à faible rémunération.

Et la Banque mondiale poursuit son constat en affirmant que «le Congo affiche une productivité du travail plus faible et, de surcroît, en baisse, par rapport à des pays comparables. Ce qui limite sa croissance économique. La baisse de la productivité du travail entraîne un recul du revenu par habitant et une augmentation de la pauvreté. En 2021, 52% de la population vivait sous le seuil international de pauvreté (2,15 dollars par jour), contre un taux de 33% en 2014».

Pour avancer, il faut d'abord prendre conscience de notre réalité socio-économique. L'expansion du secteur informel est dû aux tracasseries administratives et autres. Raison pour laquelle les Congolais n'aiment pas déclarer leurs activités. La création de l'Agence pour la création des entreprises (A.c.p.c.e) en 2017 est une grande avancée, mais le gouvernement devait s'atteler à renforcer son assise à travers le pays et améliorer ses performances, s'il veut atteindre son objectif d'assurer «la migration de 70 mille unités commerciales du statut informel vers le secteur formel, avec une fiscalisation indolore et une protection effective contre la parafiscalité?».

Le gouvernement devrait avoir une bonne approche de collaboration avec le secteur privé national. La création du portefeuille du partenariat public-privé devrait permettre des initiatives comme la tenue d'un Forum national pour la promotion du partenariat public/privé, devant réunir les pouvoirs publics, la société civile et les opérateurs économiques congolais et expatriés, pour aborder les questions de développement socio-économique de notre pays.

Car, la création d'emplois n'est possible que dans un contexte de relance économique. Il faut donc sortir de la morosité actuelle, en luttant contre les goulots d'étranglement comme nous l'avons relevé dans notre précédent texte, suivant les exemples donnés par le Président de la République, lui-même, en s'attaquant au comportement véreux des policiers de la circulation routière et des huissiers de justice.

L'HORIZON AFRICAIN

Ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale

Firmin Ayessa a déroulé sa feuille de route pour 2024, une année d'un grand enjeu

Le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, s'est adressé au personnel sous tutelle, vendredi 26 janvier 2024, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, à Brazzaville, en présence de l'inspecteur général du travail, des directeurs généraux et centraux, des inspecteurs divisionnaires et des délégués de la Fonction publique. A cette occasion, il a déroulé sa feuille de route pour 2024 et interpellé les cadres au respect de la déontologie professionnelle, dans le traitement des dossiers à la Fonction publique.

Le ministre d'Etat Firmin Ayessa a reconnu que l'année qui vient de commencer est d'un grand enjeu pour son département ministériel. «Si l'année 2023 a été intense, 2024 n'en sera pas moins. Elle se présente en effet comme une année à forts enjeux pour notre ministère», a-t-il indiqué. «C'est dans cet esprit que s'inscrit la présente rencontre, pour vous donner des orientations qui guideront, au titre de cette année 2024, nos actions et renforceront notre engagement, pour un service public de qualité et performant», a-t-il dit. Puis, il a déroulé la feuille de route de cette année.

«Dans cette dynamique, nous allons entreprendre et poursuivre la mise en œuvre des actions prioritaires engagées en 2023, par composante et selon les axes ci-après»:

Composante fonction publique:

«Notre action sera focalisée autour de l'application effective et la vulgarisation de la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la Fonction publique, la poursuite de l'opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat et des enseignants volontaires et communautaires du Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (Meppsa).

Après les deux premières phases, celle de Brazzaville et des autres départements du pays, nous nous attèlerons à organiser la session de rattrapage pour les deux premières phases et la dernière phase qui concerne les missions diplomatiques et consulaires du Congo à l'étranger, l'opérationnalisation du Système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (Sigrhe), dont la cérémonie de présentation et de remise officielle sera organisée prochainement, en présence de nos partenaires techniques et financiers.

La gestion rationnelle des carrières des agents civils de l'Etat, notamment par l'organisation des commissions administratives paritaires (Cap) dans tous les ministères jusqu'au mois de juin 2024. Ceci permettra au Ministère en charge de la Fonction publique de mettre à jour la situation administrative de tous les agents civils de l'Etat, en vue de rendre opérationnel le Sigrhe; l'organisation du test de changement de spécialité,



Le ministre d'Etat Firmin Ayessa.

très attendu par les agents civils de l'Etat; l'organisation d'une campagne de titularisation des agents contractuels de l'Etat, conformément aux dispositions de l'article 305 de la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la fonction publique; l'organisation de la campagne de recrutement à la Fonction publique pour l'exercice 2024, suivant les très hautes orientations de Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, qui a décrété l'année 2024, année de la jeunesse; la gestion plus efficiente et adéquatement rationnelle du personnel de la Direction générale de la Fonction publique dont chacun de nous déplore, à bon droit, la pléthore et le «trop plein». Cette question, à bien y penser, ne devrait pas être envisagée sous le seul prisme des effectifs, au risque que la thérapeutique ne soit que partielle. Nous devons l'aborder sous le double angle des effectifs et aussi de l'exiguïté sinon du manque des locaux. Une réflexion globale est nécessaire que nous devons mener au cours de cette année, avec notamment la réorganisation de la Direction générale de la Fonction publique, pour l'arrimer au nouveau statut général de la Fonction publique.

Avant de clore sur la composante Fonction publique, je profite de cette occasion solennelle pour attirer votre attention et vous réitérer que le traitement des dossiers à la fonction publique est gratuit, en vertu de l'obligation de probité qui s'impose à tous les agents publics. Ces étiquettes d'escrocs et d'arnaqueurs qu'on attribue aux agents de notre ministère et particulièrement aux agents de la Direction générale de la Fonction publique, par la faute de quelques malfrats, ne nous honore pas. Nous devons y mettre un terme définitif. Nous y veillerons.

et l'achèvement du module 1 du système d'information. Concernant la solution santé: la mise en place des organes de gouvernance de la Caisse d'assurance maladie universelle, notamment, le conseil d'administration et la direction générale, conformément aux dispositions légales.

La Cnss (Caisse nationale de sécurité sociale): le renforcement de la gouvernance de la Caisse nationale de sécurité sociale (C.n.s.s), à travers la mise en place des outils modernes de gestion et la finalisation de la réforme du système d'information; la poursuite des travaux de construction des directions départementales et des agences des Départements de la Cuvette-Ouest, de la Lékoumou, de la Sangha et du Kouilou, ainsi que la réalisation de quelques autres projets emblématiques allant



Une vue des Dg (premier plan) du Ministère de la Fonction publique...

Composante travail

«Dans cette composante, il est envisagé les actions prioritaires suivantes: la finalisation de l'élaboration de l'avant-projet de code de travail et de ses principaux textes d'application; la mise en œuvre du programme de promotion du travail décent (Pptd) 2023-2026; la mise en œuvre de la feuille de route 2023-2025 de l'alliance 8.7, relative à la lutte contre l'esclavage moderne, la traite des personnes, le travail forcé et les pires formes de travail des enfants; la tenue des sessions du comité national du dialogue social; la tenue des sessions de la commission nationale consultative du travail».

Composante sécurité sociale

«S'agissant de cette composante, les actions suivantes sont envisagées: la poursuite de la refondation du système de sécurité sociale, en harmonie avec le socle juridique de la Conférence internationale de prévoyance sociale (Cipres). La Camu (Caisse d'assurance maladie universelle): l'entrée en exploitation effective de la Caisse d'assurance maladie universelle, avec la poursuite de l'enrôlement biométrique des assurés; le conventionnement des formations sanitaires publiques et privées présélectionnées

dans le sens du renforcement des capacités opérationnelles de la caisse.

La C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires): la poursuite des efforts du gouvernement à travers le Ministère des finances, pour la régularité du paiement des pensions, en tenant compte des effectifs; l'amélioration des conditions de travail à la C.r.f et la poursuite de la modernisation des outils de gestion, en vue d'un traitement toujours plus efficace des pensions».

Pour conclure, le ministre d'Etat Ayessa a affirmé que «l'exécution de toutes ces orientations ne peut être possible que si et seulement si chacun de vous s'implique résolument au travail, avec abnégation, dans le respect de la chose publique. A cet effet, le décret n°2003-327 du 19 décembre 2003 portant code de conduite des agents publics sera d'application stricte. Ensemble continuons dans la marche avec Monsieur le Président de la République, pour la réalisation de sa grande vision». Au nom du personnel, Florent Bwassi, conseiller au travail et au dialogue social, directeur de cabinet par intérim, a pris acte des orientations émises et promis de les mettre en œuvre.

Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'ÉTAPE

Ecole: idées simples contre grand-messe

Il y a des procédures qui paraissent être des solutions idoines aux problèmes qui se posent aux éphémères. C'est le cas du regroupement d'experts et autres décideurs qui agitent des idées, pour formuler une solution à un problème donné. S'inspirant de ce qui s'est passé dans les années 1700 au Septentrion, ces types de regroupement portent le nom «d'états généraux». C'est ainsi que l'on parle des états généraux de l'éducation par exemple. Ils «visent à trouver des approches novatrices pour la résolution des problèmes qui minent le système éducatif».

Il n'est pas toujours nécessaire de chercher très loin les réflexions sur les approches novatrices, pour améliorer un système scolaire. Il n'est pas toujours nécessaire de remuer ciel et terre pour résoudre les problèmes que l'humanité se pose. Il arrive, parfois, que quelques idées ou quelques actions simples correspondent le mieux à ce qu'il y a à faire, en lieu et place des quelques grandes résolutions qui, souvent, se perdent dans les tiroirs bureaucratiques. C'est ainsi que quelques idées émises par un éphémère de céans peuvent servir de point de départ de la refondation de l'école de céans. Voici une étape de son discours:

«L'école devrait donc offrir à l'enfant des meubles adaptés, des classes agréables, des cours de récréation et des toilettes sûrs, propres et accueillants. Une recherche devrait être menée sur l'impact de l'aménagement d'une salle de classe sur la santé et l'apprentissage. Ainsi, en tenant compte des progrès dans le design et les techniques, des paramètres tels que l'aération, l'éclairage, les couleurs, le sol et le mobilier devraient être pris en compte dans la conception des salles de classe».

«Alors que dans une approche transformationnelle, certains pays adaptent les tables et chaises à la taille des élèves (table individuelle, table et chaise réglables en hauteur, etc.), le Congo continue à utiliser le modèle de bancs hérité de la colonisation, sans aucune adaptation à la morphologie des apprenants ou à la nature des disciplines enseignées, les pupitres avec encrier, même si l'encre a disparu depuis longtemps. En Allemagne par exemple, il a été initié un projet intitulé, «la salle de classe pour mieux se porter et mieux travailler», pour comprendre l'impact qu'une salle de classe peut avoir sur la santé et le rendement scolaire de l'enfant. Le nouveau rapport à la connaissance passe, donc, par la définition de l'ergonomie du système éducatif, notamment par rapport aux disciplines enseignées.

L'école est agréable, lorsque les effectifs permettent un apprentissage de qualité. La pléthore dans l'école congolaise est un handicap à l'émergence des ressources humaines pour le développement, parce que, dès l'école de base, l'encadrement est de mauvaise qualité. Cela explique la médiocrité du niveau d'instruction des apprenants congolais, tant au niveau de l'école de base que de l'université. Une des solutions transformationnelles est de faire jouer la décentralisation à fond, pour que les communes, qui sont en prise directe avec les populations, gèrent les services publics essentiels, tels que la santé et l'enseignement de base.

Le niveau local est le mieux placé pour l'évaluation de l'évolution de la population en âge d'être scolarisée, pour la détermination des besoins en moyens d'enseignement, notamment en salles et tables bancs, par conséquent pour l'élaboration de la carte scolaire, aux fins de distribuer convenablement les moyens scolaires, et pour le recensement numérisé du personnel de l'enseignement, aux fins de déterminer le déficit réel».

Mais, puisque personne n'est prophète chez soi, allons seulement, comme parle la rue.

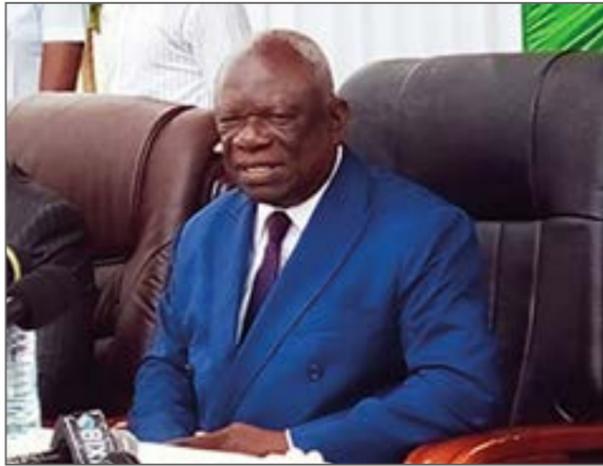
Prométhée

Session extraordinaire du Comité de direction de l'Université Marien Ngouabi

L'avant-projet du statut particulier du personnel adopté avec amendement

Le prof Louis Bakabadio, conseiller spécial du Président de la République, chef du Département de l'éducation, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique au cabinet présidentiel, a dirigé, en sa qualité de président du Comité de direction de l'Université Marien Ngouabi, mercredi 24 janvier 2024, à Brazzaville, une session extraordinaire de cette instance qui a adopté, entre autres points débattus, l'avant-projet portant statut particulier du personnel de l'Université Marien Ngouabi.

Très attendu, l'avant-projet du statut particulier du personnel de l'Université Marien Ngouabi était présenté par le recteur, le prof Gontran Ondzotto, en 13 points ayant fait l'objet de modifications substantielles. Il s'agit des points comme le statut des chargés d'encadrement technique et professionnel, la majoration, la suspension et le rétablissement de la prime de recherche mensuelle, la dignité universitaire, la catégorisation et le recrutement du personnel administratif et technique ouvrier et de service (Atos), la période d'essai de nouvelles recrues, les emplois et les grades des Atos, leur formation, leur promotion et leur rémunération, la position d'activité, la position de disponibilités et de mise à disposition, les recommandations par avancement exceptionnel d'échelons, la



L'économiste Louis Bakabadio (Ph d'archives)

retraite, la révision indiciaire de la grille salariale du personnel, etc. Ainsi, l'avant-projet de statut a été adopté après débat et amendements. Seulement, sa procédure de signature étant longue, le Comité de direction a examiné l'avant-projet

de décret modifiant certaines dispositions du décret 2012-698 du 6 juin 2012 portant statut particulier du personnel de l'Université Marien Ngouabi et l'ont adopté. En effet, ce statut particulier a été pris sur la base du statut général de la Fonction publique. L'évolution

du cadre l'égale de la Fonction publique avec la promulgation de la loi 68/2022 du 16 août 2022 impose la nécessité d'harmoniser le statut particulier de l'Université Marien Ngouabi à la nouvelle législation. Cette loi a relevé la limite d'âge d'admission à la retraite des agents de la Fonction publique. Ces dispositions s'appliquent aux agents de l'Université, sous réserve de modifier les dispositions de l'article 133 du statut particulier du personnel de l'Université. Pour les membres du Comité de direction, l'urgence s'impose de prendre un acte spécifique, en vue de régler la situation préoccupante de 47 agents ayant déjà été préavisés pour leur retraite. Enfin, le comité de direction de l'Umng a fait une recommandation selon laquelle, il est dorénavant interdit au Assistants et Maîtres-assistants de ladite université de dispenser des cours magistraux sauf, sous la supervision des enseignants de rang A (Maîtres de conférences, Professeurs titulaires).

Joseph MWISSI NKIENI

Plateforme dette et développement

Un rapport met en exergue l'impact du Projet Lisungi

La Plateforme dette et développement a organisé, vendredi 19 janvier 2024, dans la salle de conférence du F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo), à Brazzaville, un atelier de validation du rapport d'évaluation des ménages bénéficiaires des allocations du Projet Lisungi, après la clôture de celui-ci. Présenté par Théophile Séraphin Bassissila, consultant sur l'enquête de l'évaluation d'impact sur les transferts monétaires du Projet Lisungi, directeur technique du Cabinet d'études et conseil de gestion de politique économique, le rapport conclut que le Projet Lisungi a eu un impact positif sur les ménages bénéficiaires, même si des faiblesses ont été relevées.



Mme Anasthasie Ossangatsama (au milieu) avec les responsables de la société civile.

L'atelier s'est déroulé sous la supervision de Mme Anne Marie Nzila, coordonnatrice adjointe de la plateforme et Mme Ndamba Bébène Bandzouzi, coordonnatrice du Projet suivi et indépendant de la plateforme, en présence de Mme Anasthasie Ossangatsama, directrice générale de la solidarité au ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. Pendant plus de cinq ans, le Projet Lisungi a visé le renforcement des filets de sécurité sociale et de résilience des ménages pauvres et vulnérables dans les zones ciblées. Pour mesurer son impact, la Plateforme dette et développement a mis en place le Projet suivi et indépendant, qui a recouru au service du Cabinet d'études et conseil de gestion de politique économique, pour dresser un rapport sur l'activité de transferts monétaires menée par le Projet Lisungi.

Les principaux résultats du «rapport 2023 sur l'évaluation d'impact des ménages bénéficiaires de allocations Lisungi en République du Congo» sont axés essentiellement sur les caractéristiques sociodémographiques. L'analyse de l'étude menée montre que le Projet Lisungi a contribué à l'amélioration du niveau de vie des ménages bénéficiaires, par rapport aux ménages non-bénéficiaires. Cependant, les faiblesses se sont avérées majeures dans le paiement des tranches et du montant des allocations. Ce rapport a traité l'évaluation de l'impact des transferts monétaires du projet sur les conditions de vie des populations bénéficiaires.

«Nous pouvons dire que les ménages bénéficiaires ont connu leur niveau de vie amélioré. L'échantillon de notre enquête était de 1.222 bénéficiaires et non-bénéficiaires. Cette enquête a connu trois départements: Brazzaville dans huit arrondissements, Pointe-Noire dans deux arrondissements et La Cuvette. Parmi les recommandations que nous avons consignées dans le rapport figure celles consistant à renforcer le mécanisme de ciblage et regarder ce qu'on appelle la tranche de paiement pour réduire l'écart existant entre les deux tranches de paiement et relever les montants par rapport aux coûts de la vie. Ce projet a été bénéfique, il faut formuler une deuxième génération parce que le changement a été positif auprès des bénéficiaires», a déclaré Théophile Séraphin Bassissila, en dégageant la quintessence du rapport.

Pour sa part, Mme Anasthasie Onssangatsama a reconnu l'importance du projet. «Lisungi est un projet qui a eu un impact sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires. C'est vrai que toute œuvre humaine accuse toujours quelques défaillances. Lisungi a connu aussi des faiblesses qui peuvent être corrigées. Mais, dans l'ensemble, l'impact est visible. A travers le Projet Lisungi, on contribue à la lutte contre la pauvreté. Le gouvernement est en train de faire les pieds et les mains pour lancer un programme qui doit être la continuité de Lisungi», a-t-elle confié.

A son tour, Anne-Marie Nzila pense que les résultats de ce projet sont mitigés. «S'il y avait un impact très positif, je crois qu'on n'allait pas se tourner vers la Banque mondiale. Les résultats ont été très mitigés. Aujourd'hui, en termes de pérennisation du projet, il faut aller vers d'autres approches. Le gouvernement doit avoir un programme qui vise la lutte contre la pauvreté, une priorité avec des impacts significatifs. Nous devons repartir vers l'époque où l'hôpital et l'école étaient gratuits. Les populations ne seront confrontées qu'au loyer et à la nourriture. On aurait au moins amoindri le taux de pauvreté au Congo», a-t-elle fait savoir.

Martin BALOUATA-MALEKA

Coopération Congo - Union européenne

Allocation de 131 millions de francs Cfa d'aide aux victimes des inondations

Dans un communiqué publié jeudi 25 janvier 2023, la délégation de l'Union européenne au Congo a annoncé une aide humanitaire de 200 mille d'euros, soit environ 131 millions de francs Cfa, pour assister les personnes touchées par les inondations provoquées par de fortes pluies à Brazzaville, Pointe-Noire et le Département des Plateaux.

Selon le gouvernement, au moins 23 décès ont été enregistrés dans les Départements de la Likouala, la Cuvette et du Niari. Au total, il y a eu 336.560 personnes représentant 63.996 ménages, victimes ont été identifiés à la suite des graves inondations qui ont touché le pays depuis.

Les fonds alloués par la délégation de l'Union européenne seront utilisés pour aider la C.r.c (Croix-Rouge congolaise) à fournir des secours d'urgence et une aide au redressement à 16 mille ménages, dans les zones les plus touchés de Brazzaville, Pointe-Noire et des Plateaux. «Le projet de quatre mois durera jusqu'en mai 2024», indique le communiqué. L'aide comprendra la fourniture de nourriture, d'eau, d'assainissement, d'hygiène, d'abris, de services de santé et de protection, de transferts en argent



Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Ue au Congo

liquide et autres types d'assistance essentielle. Signalons que ces financements s'inscrivent dans le cadre de la contribution globale de l'Union européenne au Dref (Fonds d'urgence pour les réponses aux catastrophes) de la F.i.c.r (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge). Ils



Des maisons inondées.



Des villages inondés.

s'ajoutent à l'appui précédent pour la préparation du plan triennal de contingence inondations qui avait été

achevé en juillet dernier.

Roland KOULOUNGOU

CANAL+

CAN



CAF
COUPE D'AFRIQUE
DES NATIONS
CÔTE D'IVOIRE 23

▶ TOUT ◀ POUR LA CAN!

LE DECODEUR HD
1 000 FCFA
TTC*
A PARTIR D'EVASION
INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS**
15 JOURS
OFFERTS
A TOUT CANAL+

* Offre valable du 9 janvier au 6 février 2024 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonné au titre de la formule Evasion, le 9 février 2024 au moment de l'achat d'un décodeur HD CANAL+. Tarifs et conditions applicables de votre distributeur agréé.

** Offre valable du 9 janvier au 6 février 2024 pour tout réabonnement à votre formule. Écrivez de la barre de TOUT CANAL+ valide pendant 15 jours. Voir conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

Commune de Brazzaville

Bientôt le démarrage des travaux d'assainissement de la Rivière Tsiémé

Dans le cadre de la coopération entre le Congo et la France, une séance de travail sur le Projet de drainage des eaux pluviales de la Rivière Tsiémé, à Brazzaville, a eu lieu, vendredi 26 janvier 2024, dans la salle de conférence du Ministère de l'économie et des finances, sous le patronage du ministre Jean-Baptiste Ondaye, avec la participation de Maurizio Cascioli, directeur pays de l'A.f.d (Agence française de développement), Mme Marie Dubuffet, son adjointe, et Alain Alfred Eléli, ingénieur de génie rural, coordonnateur du projet et de l'Unité de gestion des projets en partenariat avec l'A.f.d, à la Délégation générale des grands travaux, qui est sous tutelle du Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier. Cette séance de travail a permis d'apprécier la mise en œuvre de la deuxième phase de ce projet et de s'accorder sur les prochaines étapes d'exécution.

Le financement du Projet de drainage des eaux pluviales de Brazzaville est d'un montant de 62 millions d'euros (soit plus de 40 milliards de francs Cfa), suivant la Convention de crédit signée le 21 juillet 2015, entre l'A.f.d et le gouvernement. La deuxième phase du projet concerne les travaux d'aménagement de la Rivière Tsiémé, dans le 6^{ème} arrondissement, Talangaï, avec la construction d'un canal en béton armé, sur une longueur de 3 km, partant du Pont de la Tsiémé, sur l'avenue qui porte le même nom, jusqu'à l'exécutoire du Fleuve Congo. Il y aura aussi la construction de cinq ouvrages hydrauliques. En amont du pont, il est prévu un aménagement avec recalibrage du lit en terre de la rivière.

Le ministre Jean-Baptiste Ondaye a rassuré que «dans le cadre de l'exécution de ce projet, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan de réinstallation des populations riveraines, à travers notamment leur prise en charge. A cet effet, un compte séquestre dédié a été ouvert dans les livres de la B.e.a.c qui, à ce jour, présente un solde de 10 milliards de francs Cfa. Le gouvernement s'est également engagé à provisionner davantage



Les responsables de l'Afd et le ministre Jean-Baptiste Ondaye.



Les participants pendant la présentation du projet.

ce compte en fonction des conclusions des études en cours. Ce projet est une réponse pertinente à l'amélioration des conditions de vie des populations».

Pour Maurizio Cascioli, «c'est un projet qui est particuliè-

rement important. L'urgence est encore plus évidente aujourd'hui avec les différents événements qui se produisent et nous attristent tous, à cause des pluies. La disponibilité de l'agence est là pour faire que ce projet

puisse voir le jour dans sa réalisation très pratique, très opérationnelle et très importante au profit de la population. Ce projet était attendu. Il a eu quelques difficultés externes et internes. C'est pourquoi, l'année dernière, nous avons décidé, ensemble avec le gouvernement, de doubler plus d'efforts, pour que le financement puisse être acté pour la réussite de ce projet dans un délai court».

En effet, il a été reconnu que la question du changement climatique et de ses impacts sur les conditions de vie des populations est devenue la principale préoccupation des politiques publiques. C'est à ce titre que le ministre Ondaye a souligné que dans l'optique de lutter contre les érosions et les inondations qui font partie, dans une large mesure, des conséquences du dérèglement climatique, le gouvernement est déterminé à étendre ce type d'initiatives dans les différents quartiers de nos communes, particulièrement Brazzaville et Pointe-Noire.

A la fin de la séance de travail, le coordonnateur Alain Alfred Eléli a précisé à la presse que «s'agissant du démarrage des travaux, nous sommes en phase d'élaboration du plan d'action et de réinstallation des populations qui seront affectées par le projet. Nous sommes en train d'attendre le rapport de la part de notre consultant, pour passer à la phase de mise en œuvre de ce plan d'action et de réinstallation des populations».

Martin BALOUATA-MALEKA

A.u.f (Agence universitaire de la Francophonie)

Lancement au Congo du statut national de l'étudiant-entrepreneur

Après l'installation dans les campus numériques des pays membres, de centres d'employabilité francophones (Cef), l'A.u.f (Agence universitaire de la Francophonie) et le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique ont procédé, lundi 22 janvier 2024, à Brazzaville, au lancement du statut national de l'étudiant-entrepreneur (S.n.e.e) en République du Congo. La cérémonie s'est déroulée sous le co-patronage de la ministre Delphine Edith Emmanuel-Adouki, en charge de l'enseignement supérieur, et de Slim Khalbous, recteur de l'A.u.f, en séjour à Brazzaville, en présence de quelques membres du gouvernement, notamment Jacqueline Lydia Mikolo (Petites et moyennes entreprises), Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes (Développement industriel), Denis Christel Sassou-Nguesso (Coopération et partenariat public-privé) et Joseph Luc Okio, ministre délégué chargé de la réforme de l'Etat.



Photo de famille autour du recteur de l'A.u.f

Le statut national d'étudiant-entrepreneur, lancée par l'A.u.f, épouse les orientations stratégiques des gouvernements de huit pays africains francophones au Sud du Sahara, dans les Caraïbes et l'Océan indien (Benin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Sénégal, Haïti et Maurice). Il est lancé au Congo, au moment où le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a décrété 2024 comme année de la jeunesse. Il vise à faire des jeunes étudiants congolais, des créateurs d'emplois, en même temps qu'ils étudient, plutôt que d'en être toujours demandeurs. Le statut national de l'étudiant-entrepreneur est une distinction spéciale accordée aux étudiants disposant d'une idée de projet ou envisageant de créer une entreprise durant leur cursus universitaire ou après l'obtention de leur diplôme. Il a pour objectifs, entre autres, de permettre à l'étudiant(e) qui a un projet de création d'entreprise ou qui en a déjà créé, de concilier facilement les études et la vie professionnelle, le passage à l'action entrepreneuriale au cours ou à la fin de la formation; d'encourager, soutenir et accompagner les étudiants régulièrement inscrits qui, parallèlement à leur formation, désirent entreprendre une activité et souhaitent bénéficier d'un encadrement adapté. Pour la ministre de l'enseignement supérieur, l'obtention du statut national de l'étudiant-entrepreneur constitue une reconnaissance pour l'étudiant vis-à-vis de ses enseignants, de ses contacts entrepreneuriaux, le cas échéant, d'un futur employeur.

Posséder ce statut confère à l'étudiant plusieurs avantages: remplacer l'obligation de faire un stage en entreprise par le développement de son projet entrepreneurial et/ou présenter à travers un travail de fin d'études son projet d'entreprise; bénéficier d'un accès prioritaire et d'un suivi du service promotion de la réussite.

L'étudiant-entrepreneur est encadré par un référent entrepreneurial. Il est encouragé à valoriser les compétences qui s'inscrivent dans l'une des compétences entrepreneuriales ci-après: esprit d'équipe; sens des responsabilités; persévérance; confiance de soi; créativité; esprit d'initiative. Il a également accès aux infrastructures des incubateurs étudiants mises en place et aux services offerts par l'incubateur. Ce dernier joue aussi le rôle d'orientation pour l'étudiant. Enfin, l'étudiant-entrepreneur a également accès aux informations relatives aux initiatives, événements, concours, prix, offres de cours et de coaching, en lien avec l'entrepreneuriat.

Le Pr Slim Khalbous a indiqué que la République du Congo est le 5^{ème} pays d'Afrique au Sud du Sahara, à lancer le statut national de l'étudiant-entrepreneur. Ce qui est un merveilleux atout pour les jeunes étudiants congolais dans le processus de création d'emplois et de richesses. Ce statut peut être accordé à tout étudiant inscrit dans un cursus en formation initiale ou continue, préparant un diplôme délivré par un établissement public ou privé d'enseignement supérieur agréé ou reconnu par l'Etat.

Joseph MWISSI NKIENI



Chris Mburu rendant publique la contribution du Système des Nations unies.

a sollicité le soutien de tous, y compris le secteur privé, afin que «l'aide arrive rapidement dans toutes les zones touchées», a dit Chris Mburu. Il suggère qu'une réflexion soit menée sur les moyens de prévention et d'adaptation durable, tout en veillant rapidement à soutenir les populations qui sont dans l'urgent besoin d'être assistées.

Urbain NZABANI

Assistance humanitaire

Le système des Nations unies au chevet des victimes des inondations

Les précipitations tombées depuis le mois d'octobre 2023 ont provoqué les crues des fleuves et rivières et des inondations dans plusieurs départements. En sa qualité de partenaire du gouvernement, le système des Nations unies a mis la main dans la poche, en apportant une aide financière de 3,6 millions de dollars américains (soit 2 milliards 600 millions de francs Cfa) d'aide humanitaire pour assister les populations victimes dans quatre départements. L'information a été donnée à la presse par Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations unies, mardi 23 janvier 2024, à Brazzaville.

Sur les douze départements que compte le Congo, neuf ont subi les conséquences des inondations affectant plus de 1,7 million de personnes, alors que plus de 350 mille personnes ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence. En effet, ces inondations ont laissé les communautés lo-

cales sans abri et sans accès aux services sociaux de base. Des villages entiers sont dans l'eau. Des écoles et des centres de santé inondés. Des installations sanitaires ne sont plus fonctionnelles. Environ 27 mille enfants ne peuvent plus partir à l'école. L'eau a endommagé plus de 2.300 hectares de terres agricoles, inondé des

arbres fruitiers, du matériel de pêche, etc. «On craint la parution de maladies hydriques et nous avons débuté les activités de prévention. Une mission de l'O.m.s est sur le terrain pour la surveillance épidémiologique et le traitement des maladies hydriques. Des centaines de femmes sont en train d'accoucher dans des bateaux ou des chambres opératoires inondées», s'inquiète le coordonnateur du système onusien devant ce triste tableau. La contribution humanitaire du système des Nations unies se focalise sur quatre départements les plus touchés par les inondations (Likouala, Cuvette, Plateaux et Pool). Pour une bonne coordination des activités d'assistance humanitaire, le système des Nations unies

Belmondo Makosso Minimbou, coordonnateur de Sauvons-le-Congo

«En tant que force de propositions, nous allons dire ce que nous pensons»

Le mouvement associatif Sauvons-le-Congo, qui œuvre dans le domaine humanitaire dans les Départements de Pointe-Noire, du Niari, de la Bouenza et, depuis un moment, de la Cuvette, s'est approprié l'année de la jeunesse décrétée par le Président de la République, pour mobiliser davantage les jeunes dans ses actions. Son coordonnateur, Belmondo Makosso Minimbou, explique, dans l'interview réalisée avec lui, le bien-fondé de son collectif juvénile et sa raison d'être. Interview.

* **Monsieur le coordonnateur, parlez-nous de la philosophie de votre mouvement associatif, que prône-t-il?**

** Le mouvement associatif Sauvons-le-Congo prône la mise en place d'une philosophie visant la bonne gouvernance du pays. Ayant vu que le Président de la République veut mettre la jeunesse au centre de ses priorités, nous avons saisi la balle au bond, afin de redynamiser les instances de notre mouvement et contribuer à la faisabilité de la vision du Chef de l'Etat, surtout dans la pratique de la bonne gouvernance.

A la dernière assemblée générale organisée à Pointe-Noire, il y a trois ans, nous étions autour de 700 membres actifs essentiellement basés à Pointe-Noire, à Dolisie (Département du Niari), à Nkayi et Madingou, dans le Département de la Bouenza. Et nous avons aussi des membres à Brazzaville. Depuis plus d'une année, nous sommes en train de travailler dans les Départements de la Cuvette, notamment dans la ville d'Owando et à Ouessou, dans la Sangha.

* **C'est ce qui justifie vos déplacements dans la partie**

septentrionale du pays?

** Oui, mais il n'y a pas que le mouvement juvénile qui nous préoccupe. Bien au contraire, il y a d'autres activités que nous développons dans ces villes. Il est vrai que la jeunesse est au cœur de notre action, il faut aussi s'approcher des autorités locales pour qu'elles soient au courant des projets que peuvent porter ces jeunes. Au-delà, notre mouvement se veut être un mouvement national, un creuset d'intelligence où l'on pourra puiser les cadres de demain.

* **Lorsqu'on sait qu'il faut donner un contenu à l'année de la jeunesse, revoir les leçons civiques, parler de la formation-emploi, du service national, etc, ces questions vous préoccupent-elles?**

** Exactement, nous examinons tous ces points, parce que, Monsieur le journaliste, vous devriez comprendre que nous sommes une force de propositions. C'est vrai qu'actuellement, nous n'avons aucune connexion avec un membre du gouvernement ou un leader, pour faire passer nos points de vue. Nous nous situons dans une logique où,



Belmondo Makosso Minimbou

lorsque quelque chose est bien faite, nous acclamons, nous accompagnons et appelons la jeunesse à adhérer à l'action. Mais, lorsqu'il y a dérive, nous ne manquons pas de dénoncer, dans le sens constructif. Nous sommes une force de propositions qui se veut objective.

* **Donc, vous vous situez du côté de l'objectivité?**

** Nous voulons appuyer le Président de la République dans sa politique de développement national. Cependant, lorsqu'il y a, à notre sens, des dérives, des manquements, parce que nous jugeons et analysons les actes que le gouvernement pose, nous ne manquons pas de dénoncer, afin d'interpeller la conscience des dirigeants.

Il faut reconnaître que le Président de la République et son gouvernement ne sont pas obligés d'accepter ce que

nous disons. Mais du moins, en tant que force de propositions, nous disons ce que nous pensons de l'action gouvernementale.

* **Une dernière préoccupation?**

** Je saisis cette opportunité pour féliciter le Président de la République d'avoir décrété 2024 comme année de la jeunesse. Mais, nous aimerions tout de même dire que cela ne soit pas un vœu pieux. Nous voulons réellement que ça soit un contrat avec la jeunesse et que celui qui est sensé conduire la politique gouvernementale incluant la jeunesse, à savoir le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, puisse bien mettre en cadence les directives présidentielles, veiller à ce que le ministre en charge de la jeunesse puisse suivre à la lettre les orientations du Chef de l'Etat qui veut soulager la jeunesse congolaise.

Le Président de la République ne peut pas faire seul. Raison pour laquelle il a, autour de lui, des conseillers spéciaux, des conseillers, des chargés de missions, parce qu'un seul doigt ne peut pas laver la figure. Le Président de la République a besoin de son équipe pas seulement de son équipe mais aussi de toutes les forces de propositions, comme les nôtres, pour l'aider à faire asseoir sa vision sur la politique juvénile.

Propos recueillis par
Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

En ce début d'année, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu veulent te rappeler le proverbe africain qui dit: «Chaque matin en Afrique, une gazelle se réveille et sait qu'elle doit courir plus vite que le plus rapide des lions, pour rester en vie. Chaque matin en Afrique, un lion se réveille et sait qu'il doit courir plus vite que la plus lente des gazelles pour ne pas mourir de faim. Chaque matin, quand tu te réveillés, ne te demande pas si tu es un lion ou une gazelle, mais cours!».

Alors que nous traversons les années dans un monde trouble en pleine mutation où nos espérances se confrontent davantage au principe de la réalité, ce proverbe est une métaphore qui encourage l'homme, quelle que soit sa situation sociale, quelle que soit sa place, pour se lever et pour s'impliquer dans la réalisation de son destin, avec une certaine urgence. C'est ce qui semble se passer dans notre pays, avec la jeunesse. Comment l'accompagner? Comment lui offrir un cadre stable propice à son évolution et à sa sécurité?

La déclaration, par le Président Denis Sassou-Nguesso, de l'année 2024 comme celle de la jeunesse, tombe à propos. Elle n'est ni slogan politique ni slogan publicitaire. Au lieu de la galvauder à qui mieux mieux, voyons comment, grâce à elle, l'on peut chercher les voies et moyens, pour sauver notre jeunesse qui est désespérée. Reconnaissons honnêtement qu'elle se cherche et vogue comme un navire en mer sans boussole. Elle a été laissée, par notre faute, se désintégrer progressivement.

Le Congo, où tout est à refaire et à faire, est un grand chantier qu'il faut relancer aux fins de remettre sur les rails et relancer par exemple, l'économie qui permettrait de créer de nombreux emplois, de revaloriser l'enseignement et l'école publique, en construisant beaucoup d'écoles primaires et secondaires, des bibliothèques, des universités et d'autres écoles de formation ou de métiers et de reconstruire tout le réseau routier. Il faudra amener la jeunesse à se revêtir du nouveau manteau de valeurs cardinales, comme aimer le Congo, notre patrie, promouvoir et inculquer la culture de l'excellence et de la compétence, promouvoir la culture de la créativité, de l'esprit d'initiative et d'entreprise, de promouvoir la culture du vivre ensemble et de la pratique de la solidarité.

Il revient, enfin, aux jeunes eux-mêmes de savoir «qu'être homme, cela se construit, souvent à travers les difficultés de la vie, mais aussi grâce à la persévérance et le goût de l'effort, au respect et à l'attachement de vraies valeurs», dixit l'ancien ministre de l'éducation nationale, Lévy Makani. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Commentaire

Denis Sassou-Nguesso soucieux de l'amélioration du climat des affaires

L'amélioration du climat des affaires est, depuis près de trois décennies, le cheval de bataille aussi bien des acteurs du monde économique que des pouvoirs publics. A l'époque, notre pays traînait dans les bas-fonds du classement de Doing business. Critiqué, l'indice «Doing business» a été abandonné en 2021 par la Banque mondiale. L'institution financière internationale a mis en place un nouvel indice, «Be-ready» (Business ready), présenté en octobre 2023 et qui va sortir son premier rapport en 2026, pour mesurer la facilité de faire les affaires dans 180 pays du monde dont le Congo.

D'ici là, il faut donc se préparer. En s'attachant au comportement véreux de certains acteurs publics, comme ceux du domaine de la justice, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a pris le taureau par les cornes. C'est le moins qu'on puisse dire de son discours

à l'audience solennelle de rentrée judiciaire de la Cour suprême, le lundi 15 janvier dernier. Certains diront peut-être qu'il a trop laissé faire. Mais, on peut aussi reconnaître que vaut mieux tard que jamais. Ce discours exprime, de manière implacable, la volonté politique du Chef de l'Etat d'améliorer le

climat des affaires dans son pays. On en parlera encore longtemps dans les milieux judiciaires. C'est clair maintenant qu'il faut que les choses changent. La sanction devrait de plus en plus être au rendez-vous. Sur ce plan, le Conseil supérieur de la magistrature a du pain sur la planche. Et pour cause, relisons cet extrait du discours du Chef de l'Etat:

«De ce qui précède, convenons que la justice est également un régulateur pour l'économie, en particulier en ce qu'elle apporte, aux investisseurs, entrepreneurs et partenaires au développement, la sécurité et la garantie juridique attendues et espérées au sein de l'Etat de droit.

A ce propos, depuis l'antiquité, l'on considère que les magistrats sont toujours exposés au virus de la corruption. Sous la Grèce antique par exemple, le délit de vénalité visait, entre autres, les magistrats lors de la reddition des comptes. Platon condamne sévèrement la corruption exigeant que «ceux qui remplissent quelque fonction envers la Cité doivent la remplir sans recevoir un cadeau». Puis, il énonce comme loi de «ne pas accepter des cadeaux à l'occasion d'un service public. Qui n'obéira pas sera, une fois convaincu, mis à mort sans rémission».

De nos jours, l'Etat perd systématiquement les procès qui engagent ses intérêts. Il

en est de même des grandes entreprises. Je voudrais me tourner vers les huissiers de justice chargés de l'exécution des décisions et autres sentences. A leur attention, je réitère que la mission de poursuivre l'exécution des décisions de justice ne peut s'accommoder de tout ce à quoi nous assistons ces derniers temps. Il s'agit particulièrement des frais exorbitants que les huissiers de justice font payer à celles des parties perdantes. A cela, il faut ajouter leur propension et leur acharnement à saisir les comptes en banque des parties perdantes, les rendant, en totalité, insusceptibles de tout mouvement. Certains huissiers s'illustrent par ces pratiques éhontées

qui anticipent ou n'attendent jamais, ni les effets du pourvoi en cassation engagé, ni encore moins la fin de la procédure.

De tels comportements, qui n'honorent guère le système judiciaire, ont conduit, sous d'autres cieux, à l'effondrement et à la ruine de pans entiers de l'économie nationale.

Au Congo, les opérateurs économiques doivent se sentir en sécurité s'agissant de leurs activités, d'où la nécessité de toujours veiller à améliorer régulièrement le climat des affaires.

Tout comme le magistrat, l'huissier de justice doit être un homme d'honneur, respectueux des lois et règles de son métier. Ici, se construit le socle de confiance et d'assurance dont l'attractivité rythme la mobilisation des investissements étrangers en faveur du Congo. C'est la responsabilité du pouvoir judiciaire qui n'a que trop porté préjudice à l'image et la crédibilité de notre pays vis-à-vis des partenaires au développement».

Jean-Clotaire DIATOU

Santé publique

Apparue depuis fin décembre, l'épidémie de conjonctivite appelée Apollo tend à ralentir

La conjonctivite, appelée vulgairement «Apollo», est une infection de l'œil par un virus. Depuis le mois de décembre dernier, des cas de conjonctivite se sont déclarés dans les trois grandes villes du pays, Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Après avoir connu une pique en mi-janvier, l'épidémie tend à ralentir ces derniers jours, mais l'on peut toujours craindre un rebond.

Extrêmement contagieuse, l'épidémie de conjonctivite tire son nom, Apollo, du fait de son apparition après le retour sur terre des hommes partis sur la lune. Apollo est, en effet, le programme spatial américaine mis en œuvre par la Nasa, l'agence spatiale américaine, durant la période 1961-1972, permettant aux États-Unis d'être la première superpuissance mondiale à envoyer, pour la première fois, des hommes sur la lune. Ainsi, le 21 juillet 1969, cet objectif est réalisé par la mission Apollo 11 qui emmena Neil Armstrong et Buzz Aldrin à marcher sur l'écorce lunaire. En Afrique subsaharienne, cet événement planétaire était suivi par l'apparition d'une épidémie de conjonctivite hémorragique virale, qui s'était répandue dans différents pays du continent. La mission spatiale américaine fut alors accusée d'avoir ramené sur terre la poussière lunaire qui en serait à l'origine. Mais, tenez-vous bien, cela n'était que le fruit de l'imagination populaire et n'avait rien de scientifique ni de prouvé. Quoiqu'il en soit, l'historique mission interaérale a laissé son nom à une épidémie de conjonctivite en Afrique. Il existe plusieurs types de conjonctivites. La forme virale de cette inflammation externe

de l'œil est toujours appelée Apollo. C'est une infection inflammatoire qui s'attaque aux yeux des individus pendant quelques jours voire quelques semaines, avec l'apparition des yeux enflés et rouges, sensation de sable dans les yeux, larmolements. Ceux-ci sont sensibles aux rayons de soleil et soulagés par le port de lunettes noires, mais sans pour autant permettre la transmission du virus.

L'origine de la maladie

En effet, le nom scientifique de ce cette épidémie est la conjonctivite virale, une infection inflammatoire causée par un virus. Celui-ci est particulièrement mutant et s'adapte à chaque apparition à l'environnement social. C'est un sérotype (du virus) qui change chaque année et à chaque apparition. Il y a donc des années où le virus, par le jeu de la mutation, est plus agressif par rapport à d'autres années. A ce jour, on ne peut pas prévoir les années à virus agressif ou non. Il semble que ce virus apparaît de manière saisonnière, souvent entre le début et la fin de chaque année, précisément entre les trois derniers et les trois premiers de l'année. On observe la maladie à partir d'octobre jusqu'à mars, avril.

La contamination

La conjonctivite virale est une infection hautement contagieuse. Elle peut ainsi se transmettre par simple contact corporel entre la personne atteinte et la personne saine, ou par simple contact d'un même objet par un individu atteint et d'autres non atteints. On s'essuie les yeux avec un torchon ou mouchoir qui rentre en contact avec les mains qui vont pouvoir transmettre le virus, entraînant une contagion à la chaîne. Toutefois, certaines personnes développent des résistances face au virus.

Traitement

Il n'y a aucun traitement médical précis pour le virus, ni spécifique. Mais, la maladie reste douloureuse, le sujet malade ayant la sensation de sable dans les yeux. D'où l'utilisation des lavages oculaires au sérum physiologique, plusieurs fois par jour, et d'un collyre antiseptique. Et contrairement aux idées reçues, elle ne provoque pas d'altération de la vision.

Précaution à prendre

Attention à ne pas utiliser les potions dites «magiques» comme les feuilles, jus de citron et autres décoctions qu'on trouve à la cité, non validées par la science, car



Dr Diaz Patrice Badila Kouendolo, gériatre

le risque de provoquer une ulcération de la cornée est grande. On passera d'une inflammation qui se guérit en 15 à 20 jours, à des lésions graves dont la prise en charge risquera de faire défaut.

Face à cette épidémie qui a fait son apparition, quoique timide depuis le mois de décembre dernier, il ne reste plus qu'aux autorités de santé de notre pays, de prôner la prévention à une grande échelle et d'accélérer la lutte contre l'insalubrité dans nos villes... Une démarche de prévention auprès de la population avec zéro franc, donc accessible.

Dr Diaz Patrice BADILA KOUENDOLO
 Chef de pôle, chef de service de Gériatrie;
 Hôtel Dieu groupe SOS Le Creusot France;
 Spécialiste des maladies dégénératives;
 Expert en gestion et politiques de santé.

Fondation Niosi

Un débat sur la Zlecaf qui appelle à accélérer la stratégie de mise en œuvre

La Zlecaf (Zone de libre-échange continentale africaine) pourrait permettre aux pays africains de faire sortir de l'extrême pauvreté au moins 30 millions de personnes et d'accroître le revenu d'au moins 60 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5 dollars par jour. Ce sont là les estimations faites par des spécialistes. Cet ensemble économique continental a fait l'objet d'un débat, jeudi 25 janvier 2024, à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville, sous le thème: «Stratégie de mise à niveau des petites et moyennes entreprises congolaises en vue du marché de la Zlecaf». Initié par la Fondation Niosi, ce débat était animé par Firmin Kitsoro Kinzouza, économiste et consultant international, sous la modération de Hyacinthe Defoudoux, directeur du Gertec (Groupe d'études et de réalisation technico-économique), en présence du prof Josué Ndamba, un des responsables de la Fondation Niosi.



Firmin Kitsoro Kinzouza et Hyacinthe Defoudoux.

Le Congo se prépare à intégrer la Zlecaf dans moins de dix ans. Pour cela, le pays a mis en place sa stratégie nationale, pour l'opérationnalisation du marché commun africain, dont l'accord avait été signé le 21 mars 2018, à Kigali, au Rwanda, et qui est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. Mais, certains pays, dont le Congo, disposent d'un délai de dix ans, pour se préparer, avant d'entrer dans ce marché commun.

Le conférencier Firmin Kitsoro Kinzouza a expliqué qu'à «ce jour, au Congo, il existe deux instruments visant le développement, le P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026 et la stratégie d'intégration à la Zlecaf. Mais, les deux n'ont pas les mêmes objectifs. Le P.n.d embrasse plusieurs objectifs, alors que la stratégie de la Zlecaf est focalisée sur le développement économique des P.m.e, pour qu'elles soient compétitives et qu'elles soient capables de diversifier leurs marchés, leurs produits, pour mieux impacter le produit intérieur brut (P.i.b) du pays».

«Le Congo est-il prêt à intégrer la Zlecaf, au regard du tissu des P.m.e existant pour être capable de relever le défi?», s'est-il interrogé. Pour lui, «le potentiel est là et il y a l'existant. Mais, on a tendance à réduire tout à l'existant. Pourtant, le Congo a des écoles supérieures, comme l'Ensaf et l'E.n.s.p, qui sont de grandes écoles d'ingénieurs. C'est dans ce milieu qu'on peut recruter des personnes qui feront partie de la prochaine génération d'entrepreneurs congolais capables de concurrencer leurs homologues d'Asie, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord». Selon lui, «les autres pays, tels que le Rwanda et l'Afrique du Sud, ont déjà intégré la stratégie de la Zlecaf. Le Congo avait demandé un moratoire de dix ans qui pourra s'achever. Malheureusement, jusque-là, rien n'est encore mis en œuvre concernant la stratégie arrêtée. Cela prouve un manque de volonté politique. Le problème revient aux pouvoirs publics. Comment se déploient-ils dans chaque budget de l'année pour veiller à l'application de la stratégie de la Zlecaf?».

Ainsi, les organisateurs ont, d'ailleurs, lancé un appel aux participants, pour qu'ils soient les acteurs d'influence auprès des autorités, des O.n.gs, des collectivités locales, des entrepreneurs et autres, afin de réfléchir et trouver des réponses aux questions qui se posent aujourd'hui.

Martin BALOUATA-MALEKA

Santé

Consommer la viande rouge augmente le risque de diabète de type 2

Une vaste étude récemment publiée dans la revue scientifique, «The American Journal of Clinical Nutrition», aux Etats-Unis d'Amérique, a révélé que les personnes qui mangent régulièrement de la viande rouge peuvent avoir, plus tard dans la vie, un risque accru de diabète de type 2, la forme la plus fréquente de diabète et qui est due, entre autres, aux mauvaises habitudes alimentaires, à la sédentarité, au surplus de poids, l'obésité, etc. Il ressort également que ceux qui consomment souvent des viandes transformées, comme «le bacon, les saucisses et les charcuteries», sont encore plus à risque.

Ces nouvelles recherches menées par les scientifiques de l'Université de Harvard, aux Etats-Unis, se sont appuyées sur des milliers de données recueillies au cours des dernières années, au moment où les taux de personnes atteintes du diabète ne cessent

d'augmenter dans le monde. Par ailleurs, «réduire la consommation de viande rouge et apporter d'autres changements de mode de vie pourrait aider de nombreuses personnes à réduire leur risque de diabète de type 2», selon Xiao Gu, chercheur en nutrition à «Harvard

T.H. Chan school of public health» et auteur de l'étude. Le diabète a de graves conséquences sur le corps humain. Il peut endommager le cœur, les reins et les os. C'est préoccupant non seulement parce que la maladie est un lourd fardeau, mais aussi parce qu'il s'agit d'un facteur de risque majeur de maladies cardiovasculaires et rénales, de cancer et de démence.

Pour la nouvelle étude, les chercheurs américains ont analysé les données de près de 217 mille professionnels de santé qui avaient participé à trois grandes études menées sur plusieurs décennies. Les participants ont répondu à des questions

détaillées sur leur régime alimentaire et leurs antécédents médicaux datant de deux à quatre ans.

Les conclusions de l'étude font écho à d'autres recherches qui mettent en garde contre «la consommation de grandes quantités de viande rouge» et suggèrent que les changements alimentaires sont d'une grande nécessité. Le remplacement d'une seule portion de viande par jour par des sources de protéines végétales comme les noix et les légumes ou des produits laitiers tels que le yaourt peut également réduire le risque de diabète.

Roland KOULOUNGOU

Que faut-il faire pour l'avenir de la jeunesse congolaise?

A défaut d'actions correctives sur les jeunes, il vaudrait se tourner vers des actions préventives sur les générations futures. Comme l'a écrit Jean-Jacques Rousseau au 18ème siècle, «l'homme est naturellement bon et c'est la société qui le déprave». Ce qui signifie que les enfants naissent innocents et sans malice, jusqu'à l'âge de raison. C'est au contact de la société, de l'école et, surtout, du choc des cultures dans les agglomérations urbaines qu'ils forgent leurs caractères et que des sentiments divers les habitent. Dans ces conditions, que faut-il faire pour l'avenir de la jeunesse congolaise?

La famille

Tout d'abord, il revient à la famille de réhabiliter et de sauver, coûte-que-coûte, la jeunesse marginalisée. Malheureusement, il sied de signaler que la probabilité de succès de cette approche, au niveau de la famille, serait faible, parce que tous ces jeunes sont déjà pris dans l'engrenage de l'accoutumance et de l'addiction. La plupart d'entre eux ont franchi la barrière de la honte et du qu'en dira-t-on; «on part, on part» ou «s'en fout la mort» sont leurs devises. Ils assument, désormais, leurs modus vivendi et operandi. Ils se sentent bien dans leur peau. Dommage! Un autre phénomène s'est développé dans les grandes cités urbaines congolaises: les enfants de la rue. Ces enfants ont fait de la rue, des carrefours ou des marchés, leurs domiciles, en raison des circonstances particulières.

Tout d'abord, ce sont les ruptures et les éclatements des cellules familiales qu'il faut incriminer, car dès le décès de l'un des parents ou des deux, les enfants sont abandonnés à eux-mêmes, la plupart du temps, parce que chassés avec leurs mères veuves, du domicile conjugal, par les neveux et les autres parents du de cujus. Ainsi, ne pouvant plus aller à l'école ou, parfois même, n'ayant rien à manger, ils sont abandonnés à eux-mêmes, devenant ipso facto des mendiants. Même dans les villages où ils étaient, les foyers d'éducation et d'accueil des orphelins, grâce à la solidarité familiale, les mbonguis ont disparu. La solidarité d'antan commence à disparaître ou a disparu, au profit malheureusement de l'égoïsme et de l'individualisme, chacun cherchant toujours à tirer la couverture de son côté. Ensuite, l'autre cause réside dans les problèmes économiques et sociaux. En effet, certaines familles éclatent ou ont éclaté sous le poids des charges que les pères et mères de famille ne peuvent plus supporter. Ce qui engendre l'éclatement et la dispersion de la cellule familiale. A ce propos, il faut souligner que l'on assiste, au Congo, à un exode rural poussé et à une

urbanisation galopante qui a pour corollaire, la transition sociologique, en l'occurrence la mutation du modus vivendi traditionnel au modus vivendi moderne. Jadis et jusqu'à une époque récente, nos villages vivaient dans l'autarcie et dans une économie fermée de traite et de subsistance, où les denrées alimentaires étaient disponibles et à foison dans les champs et l'alimentation carnée fournie par les animaux domestiques et les gibiers. Peu de dépenses étaient exigibles et effectuées.

Désormais, avec la vie moderne, les Congolais sont entrés dans l'économie marchande où tout doit se négocier avec de l'argent: la nourriture, la santé, l'éducation, etc. C'est devant cette équation que se trouvent beaucoup de Congolais désœuvrés (l'oisiveté étant la mère des vices), parce que n'ayant pas les moyens ni la formation adéquate pour exercer un métier en vue de s'assurer un salaire minimum qui est parfois payé irrégulièrement. D'où le spectre de la misère, de la pauvreté et de la clochardisation quotidiennes.

L'Etat congolais

Le gouvernement devrait appliquer avec rigueur la Loi Portella de 1960, contre la délinquance juvénile et arrêter un programme de développement qui consisterait à éradiquer la pauvreté, la misère et la clochardisation de la population, en se focalisant sur la jeunesse, la pépinière et l'avenir du Congo. Ainsi, le gouvernement arrêterait des objectifs spécifiques qui seraient entre autres:

Au plan économique:

- la création d'un modèle économique basé sur l'accroissement des échanges inter-régionaux en vue de développer et d'accroître l'économie;
- la mise en valeur de l'intérieur du pays par la viabilisation, le peuplement, l'aménagement et l'exploitation des ressources locales, aux fins d'encourager l'exode urbain;
- la création de toutes les infrastructures de base et d'industrialisation du Congo comme dans les années

1960, en développant le secteur agro-industriel, agro-alimentaire, l'industrie textile, l'industrie manufacturière, l'industrie chimique, pétrochimique, pharmaceutique, l'agriculture, l'élevage et la pêche pour assurer l'approvisionnement quotidien en produits frais. Ce qui mettrait fin à l'importation des produits congelés et malsains, puis stimulerait l'auto-suffisance alimentaire qui ne doit pas être un simple slogan ou un slogan creux;

- la relance de la construction du barrage du Kouilou, un événement on ne peut plus riche de conséquences positives pour le développement de l'économie de notre pays. En effet, il va sans dire qu'avec la construction du barrage du Kouilou, des industries annexes permettraient de transformer, dans les années à venir, la physionomie de notre économie, en résorbant -sans doute- toute la masse des jeunes en quête d'un emploi permanent dans notre pays en général et dans nos villes en particulier;
- l'accroissement de l'industrie extractive (pétrole, matériaux de construction et minerais divers), pour la fourniture en matières premières des chantiers, des raffineries, des centrales thermiques et des usines de production de matériaux de construction;
- la réhabilitation du C.f.c.o (Chemin de fer Congo-Océan), épine dorsale de l'économie de notre pays, le développement du secteur tertiaire: transports terrestres; transports aériens; tourisme; commerce; promotion immobilière (comme jadis, l'O.c.h, la Soprog, la Sonaco), bâtiments et travaux publics, etc.

- inciter à la création de petites et moyennes entreprises qui bénéficieraient des crédits qui leur permettraient de faire face aux obligations les plus urgentes et d'encourager les initiatives privées dans tous les secteurs de l'industrie moderne. Le Congo étant un grand chantier en perspective, ce développement, cela va sans dire, permettrait de créer de nombreux emplois dans les différents secteurs d'activité primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire.



Par Dieudonné Antoine-Ganga

Les jeunes en profiteraient énormément. Ils se prendraient en charge. Ainsi, les diplômés sans emploi ne devraient plus se confiner dans l'attente d'une hypothétique opportunité d'embauche, mais plutôt se décider à embrasser le métier d'entrepreneur. Il suffirait pour cela de se recycler par des formations adéquates. Les autres qui n'auraient pas la chance d'aller plus loin dans leurs études, seraient pris en charge, comme dans les années 60, par le Service civique de la jeunesse ou l'Action de rénovation rurale, aux fins d'acquiescer une formation adéquate, grâce à laquelle ils rempliraient les tâches de demain. Il faudrait, donc, créer, à nouveau, ledit Service civique de la jeunesse qui aurait pour but d'utiliser au profit de la Nation, la jeunesse urbaine sans emploi, de développer chez elle le sens civique et l'esprit de solidarité nationale.

Au plan culturel

Il y a lieu de revaloriser l'enseignement, en construisant beaucoup d'écoles primaires et secondaires, des universités et d'autres écoles de formation qui auraient des relations avec les prestigieuses universités et grandes écoles existant de par le monde, pour offrir aux étudiants et aux chercheurs l'opportunité d'aller parfaire leurs études ailleurs ou de rester sur place avec du matériel didactique performant. Il nous faut absolument nous pencher avec la plus grande sollicitude sur les problèmes cruciaux de l'enseignement et de l'éducation, qui se posent avec acuité. Car notre pays, le Congo, ne saurait être fort sans la formation d'une élite intellectuelle et technique capable d'assurer la gestion des affaires publiques. C'est pourquoi, nous en tant que pionniers, parents, par la volonté des lois républicaines et par des sacrifices des uns et des autres, devons

veiller à ce que les générations futures, c'est-à-dire les jeunes, puissent bénéficier, comme nous dans le temps, d'un enseignement susceptible de les préparer à mieux prendre en mains le flambeau de nos destinées, que notre génération -il faut avoir le courage de le dire et de le reconnaître-, a sacrifiées sur l'autel de la politique politicienne, tout en négligeant l'école publique au profit des écoles privées dont certaines de qualité douteuse, n'ont d'école que le nom. Une fuite de ses responsabilités par l'Etat.

Il faut aussi promouvoir les arts et la musique, domaines dans lesquels les jeunes excellent et font éclater leurs talents. Dans le domaine sportif, il est souhaitable d'investir dans les disciplines sportives collectives et individuelles, pour glaner des lauriers pour le rayonnement du Congo et constituer un important pactole pour le bien-être individuel et social des athlètes et autres sportifs.

Quelles valeurs doit incarner la jeunesse pour son avenir?

La jeunesse congolaise devrait absolument se revêtir du nouveau manteau de valeurs cardinales que constituent les quatre suivantes:

- 1- aimer le Congo, notre patrie, être fier d'en être citoyen et se disposer à le respecter, à l'honorer et à le défendre jusqu'au péril de sa vie;
- 2- promouvoir et inculquer la culture de l'excellence et de la compétence: nul n'ignore que ce sont des hommes et des femmes, tous excellents, diplômés, doués de savoir et de savoir-faire dans les différents domaines d'activités, qui sont les artisans du développement de tout pays. C'est pourquoi tous les jeunes doivent avoir un seul point de mire, la culture de l'excellence et de la compétence, pour fuir la médiocrité, la tricherie, les fraudes, les facilités, etc., tout ce qui gangrène la société et les écoles. Ce sont ces vilaines habitudes acquises dès le bas-âge qui conduisent le citoyen majeur au népotisme, au favoritisme, au clanisme, au régionalisme, au tribalisme, à l'ethnocentrisme, au népotisme, à la corruption, etc. Il faudrait que dans le Congo de demain, l'homme qu'il faut, soit à la place qu'il faut;
- 3- promouvoir la culture de la créativité, de l'esprit d'initiative et d'entreprise. A ce propos, il sied de signaler que dans les pays développés, c'est l'administration qui conçoit les programmes

et évalue leurs réalisations, mais c'est le secteur privé qui les exécute. Tous les secteurs d'activités de travaux, de production des biens et services sont du ressort du secteur privé. Notre gouvernement devrait s'en inspirer et tout mettre en œuvre pour ne pas laisser les jeunes se morfondre quotidiennement, en broyant du noir ou à se bousculer et à s'agglutiner aux portillons des ministères pour gonfler démesurément la masse salariale. Il faudrait amener les jeunes à retrousser les manches et à créer des entreprises dans tous les secteurs d'activités. Il y va de leur avenir;

- 4- promouvoir la culture du vivre ensemble et de la pratique de la solidarité: aujourd'hui dans notre pays, les Congolais vivent malheureusement dans un environnement de méfiance, d'égoïsme, d'égoïsme, de jalousie, de haine, de délation, de tribalisme et de méchanceté. La culture du vivre ensemble et de la solidarité doit être une valeur cardinale que tous les Congolais doivent cultiver en eux pour que désormais, les relations entre Congolais ne soient empoisonnées par des considérations tribales, religieuses ou philosophiques. Comme l'affirmait, le 15 août 1960, Mgr Michel Bernard, alors archevêque Brazzaville, «il n'est pas de vie sociale possible, pas de vie nationale concevable si, quand le bien commun l'exige, les intérêts particuliers ne savent pas céder le pas, s'il n'y a pas pour tous les membres de la Nation, une communauté de destin, si les plus favorisés par la situation et la culture ne savent plus en toute générosité se mettre au service de leurs frères les plus dépourvus. Seul un grand courant d'enthousiasme, un amour passionné du pays peuvent nourrir cette volonté d'effort et de sacrifice; seuls, ils peuvent faire taire les particularismes stérilisants; seuls, ils peuvent conjurer la création de blocs hostiles qui opposeraient violemment, dans la Nation, d'une part les mieux pourvus et de l'autre ceux qu'écraserait le sentiment d'une injustice. C'est une tâche magnifique de contrôler, aider et régler les activités privées et individuelles de la vie nationale, pour les faire converger harmonieusement vers le bien commun». Tous, donnons donc la priorité à notre jeunesse et au Congo. Enfin, en conclusion, je me permettrais de dire à nos jeunes congolais, avec Monsieur Levy Makany, l'ancien ministre congolais de l'éducation nationale, «être homme, cela se construit, souvent à travers les difficultés de la vie, mais aussi grâce à la persévérance et le goût de l'effort, au respect et à l'attachement de vraies valeurs».

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Département du Kouilou

Vers la construction d'un musée sur le site de la baie de Loango

Le projet de construction d'un musée sur le site de la baie de Loango, dans le Département du Kouilou, était au centre d'une séance de travail, mardi 23 janvier 2024, à Brazzaville, entre la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, et le président du cabinet en ingénierie muséale, Sisa, Laurent Bénard, accompagné d'une délégation de son cabinet.

Pendant la séance de travail, le cabinet en ingénierie muséale a présenté les résultats des études réalisées, «pour la construction d'un musée sur le site de la baie de Loango, un site historique. Selon Laurent Bénard, les études sont concluantes et la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs les a appréciées». Le gouvernement a décidé de rendre attractif et mémorable le site de la baie de Loango, qui est un ancien port d'embarquement des esclaves, afin de booster le tourisme de recherche et d'accroître le nombre de visiteurs. Située à 20 Km

de Pointe-Noire, la baie de Loango renferme des écosystème marins et côtiers. Plus de dix milles exclaves sont passés par là. Depuis, c'est devenu un grand site touristique. Si la ministre en charge de l'industrie culturelle et du tourisme est intéressée en premier, plusieurs départements ministériels sont également concernés par le projet. Il y a urgence de réhabiliter les lieux, dans l'intérêt de contribuer au développement du tourisme dans le pays.

Pour amorcer les travaux de construction du musée, afin de rendre le site attractif, «l'entreprise française n'attend plus que la confir-



La ministre Marie-France Lydie Hélène Pongault.



Laurent Bénard.



Une vue de la séance de travail avec la ministre de l'industrie culturelle.

mation du gouvernement congolais, notamment les grands travaux», a précisé

Laurent Bénard. Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Musique

Le guitariste Papa Noël, ancien des Bantous de la capitale, appelle à l'aide

Ancien guitariste de l'Orchestre Bantous de la capitale dans les années 60 et de l'Orchestre Ok jazz, connu pour être une grande figure musicale de la rumba congolaise, Papa Noël, de son vrai nom Antoine Nedule Montswet (83 ans), hospitalisé en Belgique, a lancé, à travers les réseaux sociaux, un appel lancinant à l'aide, en direction du Président de la RD Congo, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo, et aussi des autorités du Congo-Brazzaville. «Je n'ai personne pour me ve-



Papa Noël, à l'époque de l'Ok Jazz.



Photo de Joseph Ouabari ayant rendu visite à Pap Noël, à Grigny, en balieue parisienne.

nir en aide sinon que vous... Nous, les artistes, nous n'avons pas de retraite. Aidez-moi, je souffre», lance-t-il en lingala. Espérons que les gouvernements des deux Congo ne resteront pas insensibles à son appel. Né d'un père du Congo-Brazzaville et d'une mère de la RD Congo qui l'a élevé seul, à Léopoldville, aujourd'hui Kinshasa, Papa Noël est l'une des figures mythiques de la rumba congolaise dont il a été un talentueux guitariste, dès son jeune-âge, puis chanteur. C'est à 16 ans qu'il est découvert comme un bon guitariste. Après ses débuts à Léopoldville, il va rejoindre les Bantous de la capitale à Brazzaville, grâce à Jean-Serge Essou qu'il avait connu à Léopoldville, dans l'orchestre Rock-A-Mambo. Quelques années après, il intègre l'African jazz de Joseph Kabasele, à Kinshasa. Son dernier grand orchestre est l'Ok Jazz où il est resté jusqu'à la mort, en octobre 1989, du fondateur, guitariste et chanteur, Franco Luambo Makiadi.

Dans les années 90, Papa Noël s'installe en France où il aura beaucoup de mal à vivre de sa carrière, car étant sans papier. Ayant pu obtenir ses papiers, cinq ans plus tard, il fait une tournée aux Etats-Unis. De retour en France, il décroche quelques contrats, notamment en Angleterre, qui lui permettent de sortir son premier album en 2000, intitulé «Bel ami». D'autres suivront jusqu'en 2013, en collaboration avec des artistes de renom comme Sam Manguana.

Selon Joseph Ouabari, Papa Noël se considère toujours comme «la synthèse des valeurs culturelles des deux Congo, le symbole du majestueux Fleuve Congo qui sépare tout en unifiant les deux pays».

Urbain NZABANI

Musique

L'artiste Saint-Michel sort un nouvel album «Grand Enfant» avec cinq titres

L'artiste parolier et producteur français d'origine congolaise, Michel Bampély alias Saint-Michel, son nom de scène, a sorti, en novembre 2023, un nouvel Ep (Extended play), un single en longue durée, intitulé «Grand Enfant». Cette œuvre composée de cinq titres de jazz et d'afro-beat a été réalisée par le pianiste Tiery-F et distribuée par deux grands labels: «Virgin Music Africa» et «Universal Music Africa». Dans ce condensé musical d'une durée de 18 minutes, Michel Bampély rend hommage aux figures emblématiques de l'histoire africaine et aborde des thèmes comme «la puissance de la femme bantoue à la quête de paix à Kinshasa, en passant par les nuances de l'amour et de la résilience».

Dans son album, disponible sur les plateformes numériques, Michel Bampély transcende les frontières musicales pour offrir une immersion émouvante dans l'Afro-jazz, à travers les titres «Femme Bantoue», «Mon Pays», «Le Bal Blomet», «Kinshasa ma belle» et «Le Grand Amour». Ces cinq chansons résument l'ambiance rythmique et mélodique que présente la composition entière de ce chef-d'œuvre artistique. Chaque titre est imprégné d'un engagement envers l'héritage culturel africain et résonne comme un appel aux consciences, évoquant les luttes de libération des peuples noirs. Le premier morceau, «Femme Bantoue» évoque

la puissance et la dignité de la femme africaine. L'artiste célèbre sa liberté, sa force maternelle et son rôle central dans la préservation de la culture et des traditions. L'ensemble du texte, avec ses descriptions riches et ses références à l'honneur, à la douleur et à la résilience, construit une ode émotionnelle à la force exceptionnelle de la femme bantoue.

En outre, le deuxième titre, «Mon Pays», explore la détresse et l'espoir face à l'oppression et à la séparation de l'esclave de son pays d'origine. Par ailleurs, «Bal Blomet», le troisième titre, en duo avec Mlle Éférie, évoque les années folles parisiennes mêlant une atmosphère sensuelle et passionnée. Ensuite, dans la quatrième



La couverture de l'album.

chanson, «Kinshasa ma belle», co-écrite avec Paul Yoko Yimba, il exprime «un rêve de paix pour la capitale de la République Démocratique du Congo». L'auteur évoque la vision d'un peuple rassemblé malgré les blessures du passé. Les références historiques telles que la reine Anne Nzinga et l'histoire des Bakongos rappellent les moments de grandeur du Royaume Kongo.

Enfin, dans «Grand Amour», le cinquième titre, une reprise de l'artiste Maxime Mongali, qui n'est autre que l'oncle maternel de Michel Bampély,

«exprime un message poétique d'espoir et de force face aux défis de la vie. Il invite à surmonter les obstacles qui peuvent éloigner la chaleur du cœur».

Né en 1974 à Kiev (Ukraine) de père congolais de Brazzaville et de mère RD congolaise, Michel Bampély, avec son nouvel album «Grand Enfant», laisse une marque indélébile sur la scène musicale des deux rives du Fleuve Congo, témoignant de richesse et la diversité de l'expression musicale africaine contemporaine.

Roland KOULOUNGOU

Huitièmes de finale de la Can Côte d'Ivoire 2024

Les favoris à la porte, alors que le pays organisateur a filé en quart de finale

Sénégal, Maroc, Egypte et Cameroun ont pris la porte. C'était les favoris des pronostics des huitièmes de finale, qui se sont déroulées du samedi 27 au mardi 30 janvier 2024, à Yamoussoukro, San Pedro et Abidjan. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les pronostics ont été sérieusement déjoués.

Acette étape de la plus grande et prestigieuse compétition panafricaine de football, les surprises ont été grandes. Par contre, revenus de loin, le pays organisateur, la Côte d'Ivoire, repêché de justesse comme l'un des meilleurs troisièmes de la phase de groupe, a obtenu son ticket pour les quarts de finale, à la grande joie des Ivoiriens qui avaient fait exploser leur noire colère, après l'humiliation subie devant la modeste et percutante équipe du Nzalong national de Guinée Equatoriale (4-0). La Can s'achève le dimanche 11 février. D'ici là, place au spectacle: suspense et surprise garantis. Les surprises, ce n'est pas ce qui manque en effet à cette phase finale de la Can.

Données parmi les favoris, les grandes équipes maghrébines sont tombées les unes après les autres. Les Fennecs d'Algérie, les Pharaons d'Egypte et les Lions d'Atlas du Maroc ont disparu à l'issue des huitièmes. Tout comme, proche de chez nous, les Lions indomptables du Cameroun n'a pu rien faire devant les Super eagles du Nigeria avec son joueur mythique, Victor Osimhen (0-2). Les Algériens étaient même sortis dès la phase de groupe, battus par les Mauritaniens (0-1). En huitièmes, les Egyptiens

ont vu leurs espoirs s'envoler devant les intrépides Congolais de la RD Congo (Gardez le fleuve): 1-1 à l'issue des prolongations et aux T.a.b (Tirs aux buts), les Congolais ont surpris en l'emportant 8-7. Le gardien Lionel Mpsi-Nzau a été l'un des héros, en inscrivant le dernier tir, qui a été le but de la victoire, après le tir raté par Mostafa Mohamed, le meilleur buteur égyptien de la compétition avec 4 buts, ayant envoyé le ballon sur le poteau droit. Demi-finalistes de la dernière Coupe du monde, les Lions de l'Atlas du Maroc n'ont pas tenu devant les Bafana Bafana d'Afrique du Sud (0-2), mardi 30 janvier, au Stade Laurent Pokou de San Pedro. L'affiche des quarts de finale donne les combinaisons suivantes:

- vendredi 2 février: Nigeria/Angola (18h); RD-Congo/Guinée (21h);
- samedi 3 février: Mali/Côte d'Ivoire (18h); Cap-Vert/Afrique du Sud (21h).
Au Congo, la Can emballa les mordus du football. Les ruptures d'électricité dans les quartiers de Brazzaville et Pointe-Noire a popularisé le phénomène des cinéfoots. Airtel-Congo a même installé des écrans à l'esplanade du Stade Alphonse Massamba-Débat, dans la ville capitale, où le public vient assister aux différents



Les Palancas Negras (Antilopes noires) d'Angola après leur victoire sur la Namibie.



Les Léopards de la RD Congo.

matchs, jusque tard la nuit. On y a même installé des jeux. Les débats s'y déroulent entre communautés de différentes nationalités.

Au plan officiel, par contre, on peut noter l'absence des acteurs du monde du football. Aucune émission sponsorisée par la Fécofoot (Fédération congolaise de football) dans les médias audiovisuels. Le Ministère en charge du sport donne l'impression de se tenir à l'écart de l'évé-

nement. La chaîne de télévision nationale n'a pas eu la possibilité de retransmettre les matches de la Can et son service des sports n'a pris aucune initiative pour commenter l'événement comme à l'accoutumée. Bref, le Congo, qui a été éliminé de la phase finale de la Can par la Gambie, ne fait plus autre chose qu'afficher son indifférence et son mutisme.

Luze Ernest BAKALA

Nécrologie

Le journaliste sportif, Salomon Pangou, inhumé à Makola

Décédé le 7 janvier 2024, au C.h.u de Brazzaville, des suites d'une longue et pénible maladie, le journaliste sportif Salomon Pangou, dit Panish, ancien chef de service sport à Radio-Congo, puis à Télé-Congo, a été porté en terre, le lundi 22 janvier 2024, à Makola, son village maternel, dans le Département du Kouilou, à 30 kilomètres de Pointe-Noire. Avant l'inhumation, il y a eu un culte, au Poste l'Armée du salut de Nkouikou, le quartier où il a passé son enfance.



Salomon Pangou



La tombe de Salomon Pangou à Makola.

La levée de corps avait eu lieu le samedi 20 janvier, à la morgue municipale de Brazzaville et le recueillement à son domicile du Quartier Sita Dia Tsiolo Bifouiti, dans le premier arrondissement, Makélékélé. Parents, amis et connaissances lui ont rendu hommage. Né le 9 mai 1957, Salomon Pangou laisse 5 enfants.

A la morgue municipale, on a noté la présence de Maixent Raoul Ominga, directeur général de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) et président général de l'Association sportive Otohô, qui a donné son témoignage en ces termes: «Le grand-frère qui vient de partir, c'est une richesse, un patrimoine, un monument de votre métier, qui devrait inspirer les jeunes. C'est une génération qui s'éteint. Nous venons de perdre un grand homme de la presse sportive qui nous a accompagnés durant notre jeunesse, quand il était en direct, que ça soit à la radio ou à la télé, pendant les grands matches de l'époque, comme Cara/Etoile du Congo, Diables-Noire/Kotoko de Mfoa, Etoile du Congo/Diables-Noires et j'en passe. Vous qui êtes restés, inspirez-vous de cet homme de presse».

Luze Ernest BAKALA

12^{ème} journée du championnat national direct de football Ligue 1

Le classico Diables-Noirs/Etoile du Congo s'est terminé par un nul

En dépit de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football en Côte d'Ivoire, le championnat national direct de football Ligue 1 se poursuit normalement dans le pays. La 12^{ème} journée, qui s'est jouée du vendredi 26 au dimanche 28 janvier 2024, avait à son affiche, le vieux classico Diables-Noirs/Etoile du Congo, le dimanche 28 janvier, au Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville. Le match, qui n'a pas tellement mobilisé les supporters, s'est soldé par un nul: 1-1.

Les autres matches de la douzième journée se sont présentés de la manière suivante:

- au bord de l'océan, le F.c Nathaly's a été battu, dans ses installations, par la J.s.t (Jeunesse sportive de Talangaï): 0-1;
- V.club Mokanda a défait Inter-club: 2-0.
A Brazzaville, l'As B.n.g (Bana nouvelle génération) a perdu devant le Fc Kondzo: 1-2. L'As Otohô l'a emporté devant

le Cara: 1-0. La Juk (Jeunesse unie de Kintélé) a fait jeu égal avec le leader du championnat, Ac Léopards de Dolisie: 2-2. L'As Vegas a triomphé devant l'As Cheminots: 3-1. La 13^{ème} journée, qui intervient dès le vendredi 2 février, comporte des affiches alléchantes: Inter-club/Ac Léopards; J.s.t/J.s.k; As B.n.g/F.c Nathaly's; Cara/V.club Mokanda; F.c Kondzo/Diables-Noirs; Etoile du



Phase de jeu.

Congo/As Cheminots; As Vegas/As Otohô.

Luze Ernest BAKALA

Classement des 8 premiers à l'issue de la 12^{ème} journée

- 1er: Ac Léopards de Dolisie: 26 pts (+11);

- 2e: Inter-club: 24 pts (+9);
- 3e: As Otohô: 22 pts (+6);
- 4e: J.s.t: 21 pts (+1);
- 5e: Etoile du Congo: 19 pts (+3);
- 6e: Cara: 17 pts (+2);
- 7e: Diables-Noirs: 16 pts (+3);
- 8e: V.club Mokanda: 16 pts (0).

Nécrologie

L'entraîneur Camille Ngakosso a tiré sa révérence

Ancien joueur de l'Etoile du Congo qui, après sa retraite, avait embrassé la carrière d'entraîneur et a coaché Etoile du Congo et Inter-club, Camille Ngakosso est décédé, dimanche 28 janvier 2024, au C.h.u de Brazzaville, des suites de maladie. La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis au Quartier Manianga, référence Poste de gendarmerie de Manianga, dans le 9^{ème} arrondissement Djiri. Que la terre lui soit légère!

